



Mettre en place un groupement d'achat

Fiche pratique – Avril 2024

1. Qu'est-ce qu'un groupement d'achat solidaire ?

Pourquoi créer un groupement d'achat solidaire ?

- **Pour élargir la gamme de produits disponibles** (produits artisanaux, produits non alimentaires, produits non locaux, produits pour lesquels un engagement solidaire contractuel n'est pas possible etc.)
- **Pour ne pas se fermer aux commandes ponctuelles ou autres bons plans qui sortent du cadre juridique de l'AMAP** (en savoir plus sur la fiche juridique sur amap-idf.org). L'objectif est de sortir de l'AMAP les produits pour lesquels les modalités de commande / vente se rapprochent trop d'une vente classique.

DEFINITION « Nous appelons groupement d'achat (GA) un groupe de personnes se constituant dans le but d'acheter en commun à des producteurs et/ou des intermédiaires des produits locaux et/ou issus de l'Agriculture Biologique (avec ou sans label) en faisant le choix (ou non) d'un mode de production paysanne et artisanale. » Définition de Passerelle Eco n°33 – Printemps 2009

Les paiements au sein d'un groupement d'achat :

- Contrairement aux AMAP, **le règlement peut être effectué en commun et donc transiter par le compte de l'association.**
- **Un groupement d'achat ne signifie pas autorisation de vente au déballage** (comme ce qui se fait par exemple sur un marché) : pas d'échange d'argent lors de la distribution des commandes !
- Dans l'idéal, le paiement doit être anticipé et fait en amont de la livraison.

2. Les étapes à suivre pour créer un groupement d'achat

Étapes suivre :

- Faire un travail de bilan au sein de l'AMAP pour identifier les partenariats qui relèvent bien d'un contrat d'engagement solidaire des commandes ponctuelles à sortir de l'AMAP (en savoir plus sur la fiche juridique sur amap-idf.org)
- Communiquer au sein de l'AMAP et aux alentours sur le projet de création d'un groupement d'achats.
- Lancer la création de l'association une fois qu'au moins 5 personnes sont motivées pour s'investir.
- Organiser une première réunion de travail pour définir le fonctionnement de l'association :
 - Objectifs et gouvernance de l'association (qui prend les décisions, quand, rythme réunions);
 - Rôles / référent-es nécessaires pour que l'association fonctionne ;
 - Organisation des distribution (fréquence, lieu, mode de paiement, outil de commande tableau excel etc.) ;
 - Critères et processus pour choisir ou non de proposer un produit (alimentaire, non alimentaire, bio, équitable, distance, direct producteur VS grossistes etc.)
- Ecrire et déposer les statuts de l'association
- Organiser la première commande : se mettre en lien avec les producteurs, choisir les produits, communiquer aux adhérents du groupement d'achats, etc.

Recommandations pour faciliter la distinction entre AMAP et groupement d'achat :

- Idéalement, avoir deux associations distinctes
- Avoir deux boîtes mails distinctes
- Avoir des bénévoles différents de ceux-celles qui s'impliquent dans l'AMAP
- Organiser la distribution du groupement d'achat sur un autre jour que la distribution AMAP

3. L'expérience du groupement d'achat solidaire des Lilas (93)

Mise en place de l'association groupement d'achat :

- L'AMAP souhaitait créer un groupement d'achat pour ne pas se fermer à des commandes « sympas » qui ne pouvaient pas faire l'objet d'un partenariat AMAP.
- En projet pendant quelques temps, la création du groupements d'achat a été initié uniquement lorsque suffisamment de personnes étaient motivées pour créer l'association.
- Les personnes qui allaient animer le groupement d'achat devaient être différentes de celles qui s'investissent déjà dans l'AMAP.
- Ils ont mis en place une gouvernance collégiale et déclarée l'association en préfecture.
- Le local est partagé avec l'AMAP mais les livraisons n'ont pas lieu le même jour de la semaine. Le groupement d'achat a une convention d'occupation séparée.
- Contrat d'assurance spécifique pour le groupement d'achat pour couvrir l'utilisation du local.
- Adhésion symbolique de 5€ par foyer par an via HelloAsso (banque, assurance et dons en fin d'année)
- Compte bancaire sur la banque en ligne Qonto

Organisation du groupements d'achats :

- Organisation la plus simple possible pour ne pas faire une 2^e AMAP : une réunion tous les deux mois pour organiser la commande suivante et décider des éventuels nouveaux produits.
- Un produit ne pourra être proposé que s'il y a une à deux personnes référentes pour ce produit
- Commande tous les deux mois sur un tableau excel : 4 à 9 producteurs par commande, les produits changent à chaque commande et sont proposés 1 à 2 fois par an maximum (sauf pour les agrumes). Les produits sont répartis sur les commandes en fonction de la saisonnalité s'il y en a, et en fonction de la motivation de la personne référente.
- Les référent-es :
 - Un-e référent-e par produit
 - Un-e référent-e pour le tableau excel : chaque référent-e fait sa page excel par producteur-riche, et le-la référent-e excel fusionne les onglets dans un tableau.
 - Un référent mail
 - Un référent banque (très léger)
- Paiement : c'est le-la référent-e produit qui gère le paiement.
 - Soit en récupérant les chèques individuels adressées à la ferme / l'artisan-e
 - Soit en centralisant les paiements par virement de chaque personne pour ensuite faire un virement unique au producteur.

Par praticité, les virements ne passent pas par le compte bancaire du groupement d'achats.

Pour plus d'infos, vous pouvez :

- Consulter les [statuts du GRAPS des Lilas](#)
- Contacter le GRAPS des Lilas par mail : grapsolidaire@outlook.fr

Autres groupements d'achat issus d'AMAP :

- **Coopali** issu des Paniers des bordes (Champigny, 94) http://coopali.net/site/?page_id=6
Cette association est allée encore plus loin en mettant en place une coopérative alimentaire (sorte d'épicerie) pour proposer des produits non périssables. Les membres achètent des produits à prix de gros et les revendent à prix coutant. Tant que le chiffre d'affaires est inférieur à 60.000€, ils ne sont pas soumis à imposition.
- **GASMAP VLG** (Villeneuve la garenne, 92) amap.vlg@gmail.com